



2018 / 2019

**Union Nationale des
Personnels et Retraités de la
Gendarmerie**
***UNION DEPARTEMENTALE DES
LANDES***

***BULLETIN ANNUEL
DE LIAISON ET
D'INFORMATION***



L'assemblée générale annuelle de notre union départementale des Landes se déroulait le jeudi 26 Avril 2018 dans la charmante commune de MONTSOUÉ. Nous avons été chaleureusement accueillis par l'équipe municipale de M. Jean-Jacques DEHEZ, Maire de la commune. Nous avons eu à disposition la salle municipale contiguë à la salle des sports pour l'organisation de l'assemblée générale statutaire.

Cette année encore, les participants ont été accueillis par notre hôtesse de charme Françoise accompagnée de Jean-Louis qui leur ont offerts café et viennoiseries. La partie festive s'est déroulée dans la salle municipale qui a pu accueillir 130 convives.



Montsoué est une petite commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département des Landes et la Région Aquitaine. Elle fait partie du canton Chalosse Tursan. De plus, elle fait partie de la Communauté des Communes du Cap de Gascogne. Elle compte une fleur au classement des Villes et Villages fleuris.

Les habitants de Montsoué s'appellent les Souémontaines et les Souémontains. Les 593 habitants du village vivent sur une superficie totale de 17.98km² avec une densité de 32 habitants par km² et une altitude moyenne de 105.5m. Montsoué, un passé récent d'un point de vue administratif :

La Commune de Montsoué fût créée le 04 Mars 1875 par la séparation de la section Boulon et de Bahus Jusaux de la Commune de Montgaillard. Le 19 Novembre 1904, la section de Lanneplan se détache également de la Commune de Saint-Sever pour fusionner avec Montsoué.

De nombreux vestiges : Des ateliers de pierres taillées ont été découverts depuis Eyres-Moncube jusqu'à Montgaillard tout en passant par Montsoué, ce qui confirma la présence de l'homme de la Préhistoire. Plusieurs traces de l'implantation de communautés de différentes époques ont été trouvées sur les sites de la commune notamment de l'époque magdalénienne. Ces différentes preuves de civilisations anciennes ont été exposées au Musée de Mont-de-Marsan, par Pierre DUBALEN, créateur de ce dernier, troisième maire également de la Commune (1896-1904).

Une histoire ancrée dans la religion : Durant le Moyen-Age, Boulin fit partie de la puissante seigneurie de Montgaillard qui engloba en plus Bahus, Larrivière ainsi que Fargues. Les guerres de religions n'épargnèrent pas notre village puisque l'église de Boulin fut saccagée par les Huguenots. Elle fut par la suite restaurée en 1986-1987. L'église de Bahus, quant à elle, date du XIème siècle. Elle possède un magnifique retable baroque ainsi que des colonnes torsées qui lui donnent un certain charme.

La Commune de Montsoué compte également la chapelle du Pouy où est célébrée la cérémonie annuelle du 15 Août.

Le Pouy, le second point le plus haut des Landes :

Il fut dans un premier temps une tour naturelle de 168 mètres qui a servi de nombreuses civilisations afin de percevoir l'ennemi dans un rayon de 15-20 kilomètres aux alentours. Au XIXème siècle, l'homme fit construire une chapelle dédiée à la Vierge. En 1965, une tour de relais télévision fut érigée pour diffuser les ondes télévisuelles.

OUVERTURE DE LA SEANCE

A 9 heures, après les mots d'accueil, le Président Alain LABATUT présente les invités et déclare ouverte l'assemblée générale 2018.

La parole est ensuite donnée à Gérard BOIDRON, secrétaire, pour la lecture du rapport moral de l'année.



RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU D'ACTIVITES UNPRG

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral et d'activités de l'association pour l'année 2017

Je joins mes vœux de bienvenue à ceux du Président LABATUT et vous adresse mes sincères remerciements pour avoir bien voulu nous honorer de votre présence à MONTSOUE

Cette assemblée montre l'intérêt que vous portez à notre association dont la vocation initiale est centrée sur la défense des retraités, veuves et actifs de la Gendarmerie Nationale.

Notre action se veut sociale et corporative.

Je vous propose d'examiner le bilan général de notre activité de l'année 2017 et de vous présenter l'état général de l'Union Départementale des Landes.

L' UNPRG, voit ses effectifs diminuer année après année, est passée en dessous des 30000 adhérents au niveau national.

L'union départementale subit la même érosion, notre union départementale n'échappe pas à cette baisse, nos effectifs étant passés sous la barre des 500.

Le recrutement reste un objectif prioritaire, nous contactons les néo-retraités et leur lançons un appel pour qu'ils rejoignent nos rangs,

L'union faisant la force, plus nous serons nombreux plus notre voix sera entendue.

En 2017 nous avons accueilli 11 nouveaux adhérents

L'accès à l'association a été ouvert aux personnels de l'active après accord du Directeur Général. Il s'avère nécessaire d'en informer les unités territoriales lors des visites et contacts à ce jour aucun actif n'a jugé bon de rejoindre l'association.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour prendre en charge les secteurs dépourvus de délégués. Dans ces secteurs, les adhérents se sentant délaissés, négligent de s'acquitter de la cotisation, nos effectifs plongent inexorablement et l' UNPRG perd peu à peu de son efficacité auprès des autorités. Nos effectifs sont de 460, nous faisons encore partie des unions départementales assez conséquentes mais ce déclin est inquiétant.

Quelques adhérents ont quitté le département, d'autres n'ont plus souhaité adhérer et enfin nous avons vu la disparition de 16 des nôtres.

voici les noms de nos chers disparus

			2017
NOM	PRENOM	DATE NAIS	DATE DC
CUVELLIER	Robert	11,07,36	28,05,2017
SEBIE	André	16,02,29	02,05,17
SAHORES	Noélie-Simone	25,12,25	17,05,17
DESBORDES	Suzanne		01,03,17
LAVIGNASSE	Henriette	22,06,31	mai 2017
BARIS	Gilbert	30,12,27	26,06,17
CHENILLE	jean	22,09,24	20,08,17
DARMAYAN	Henriette	15,07,25	01,11,2017
LAFON	François	30,11,35	21,11,17
COUREAU	André	18,10,33	20,07,2017
MORLAES	Charles	01,01,37	02,10,17
BANCON	Lina	1923	06,17
DUBOS	Claude	22,02,35	19,07,17
DUBOS	Jean-Marie	01,06,33	12,12,17
COUSIN	Claude	18,09,48	2016
DEHEZ	Bernard	20,08,33	26,12,2017

Rendons aussi hommage à nos camarades de l'active enlevé à l'affection des leurs par la maladie, les accidents et les actes criminels

Je vais maintenant aborder les activités de l'union départementale.

Conformément au but de notre association, nous rendons hommage à nos adhérents disparus en assistant aux obsèques et en aidant les familles dans les diverses démarches administratives permettant de faire valoir leurs droits, c'est le rôle du responsable de secteur que vous connaissez. Cette mission n'est plus assurée dans les secteurs dépourvus de responsable, nous tentons d'y remédier par des courriers voire des déplacements longue distance. Néanmoins la carence existe malheureusement.

Une attention particulière doit être portée sur les hospitalisations de nos adhérents. Souvent l'information nous parvient tardivement l'intervention de l'union départementale est rendue caduque.

Notre drapeau est présent aux cérémonies patriotiques et aux nombreuses commémorations. Là encore les effectifs malingres ne permettent pas une rotation chez les porte- drapeaux.

Quatre drapeaux sont répartis sur le département, et si les porte drapeaux étaient plus nombreux, déjà les sollicitations seraient moindres et il ne devrait plus y avoir d'absence de représentativité.

Donc je renouvelle l'appel à volontaire, afin que notre association qui est l'une des plus importantes en nombre au niveau national soit dignement représentée.

Les nouvelles cartes d'adhérents format carte de crédit sont arrivées et la mise en place est en cours. Cette novation a vu la disparition de la vignette annuelle.

Le bulletin de liaison est toujours attendu avec autant d'impatience et nous nous employons à ce qu'il soit distribué au plus tôt.

Nous tentons de le rendre plus attractif et capable de vous informer au plus près des événements et nouveautés qui surviennent dans notre société.

Le site internet est toujours actif, il recèle de nombreuses informations tant sur l'union nationale que sur les unions départementales, il donne également des nouvelles de la vie de l'active, ainsi qu'une importante information sur l'évolution des droits des retraités et de leurs conjoints.

Ces informations proviennent des unions départementales. Je vous invite à consulter ce site.

Je vous invite également à nous faire parvenir toutes les informations dont vous avez connaissance que nous transmettrons immédiatement.

L'adresse est www.unprg.fr le bulletin de liaison vous apportera toutes précisions utiles sur ce sujet.

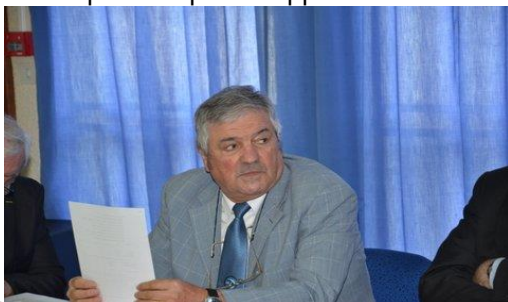
Je clôture mon propos en vous souhaitant à toutes et tous une excellente journée.

Merci de votre attention.

Vive l'UNPRG.

Vive la Gendarmerie.

L'assemblée générale se poursuit par le rapport financier de l'UD par notre trésorier,



Jacky MENGELLE.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter la situation financière de l'association telle qu'elle apparaissait au 31 décembre 2017 et dans le même temps, je vais vous rendre compte de l'exercice comptable de l'année écoulée.

L'examen des comptes fait apparaître un solde positif de **635,34** euros bien qu'au 31 décembre comme tous les ans certaines recettes et dépenses de 2017 n'étaient toujours pas encaissées, ce qui bien sûr fausse un peu ce chiffre. Il y a encore beaucoup trop de cotisations 2017 non encaissées (**891.00** euros). Bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier ce manque, bien sûr pénalise l'association et les adhérents, ce déficit est du malheureusement en l'absence de délégués dans certains secteurs. La différence est liée aux cotisations 2017 qui ont été augmentées. Il y a eu également des adhérents rayés pour absence de cotisations (46) et cette année encore 24 adhérents vont être enlevés.

Voici à présent plus en détail, l'exercice comptable de l'année 2017.

A RECETTES.

Poste R 1 Cotisations :

Un total de **6063.00** euros a été perçu par l'association au titre de l'année 2017 (18 et 9 euros)cotisations.

Poste R 2 Dons.

Les dons s'élèvent à la somme de **45** euros. Les généreux donateurs ont été remerciés individuellement ce qui est la moindre des choses et je tiens ici même à les remercier une nouvelle fois pour leur geste qui les honore

Poste R 3 Subventions.

L'association a reçu une subvention de **163.00** euros attribuée par le conseil général des Landes. En espérant une continuité.

Poste R 4 Intérêt caisse d'épargne.

Les intérêts du livret A ont rapporté **25,61 €** . Sans commentaire.

Poste R 6 Recettes diverses.

Comme tous les ans le poste R 5 n'est pas oublié mais celui-ci n'a pas lieu d'exister chez nous car nous ne sommes pas concernés par cette ligne budgétaire. Donc la ligne R 6 comprend toutes les recettes pour grande partie en compte de passage. Ce qui évidemment ne peut correspondre à de véritables recettes mais qui doivent obligatoirement être comptabilisées. Exemple=recettes des chèques reçus pour les repas de l'assemblée générale qui sont bien sur reversées au traiteur pour le paiement des repas. Ce qui fait que le total de cette ligne budgétaire est égal à **2446,50** euros.

Les recettes complètes de l'année 2017 s'élèvent donc à **8743,11** euros

B DEPENSES.

Poste D1 Personnel.

Ligne D 121 Transport. Néant

Ligne D 122 Hôtellerie. Néant.

Ligne D 123 Restauration. Néant

Ligne D 124 Frais kilométriques.

La dépense s'élève à **120.75** euros. Seule compensation faite à un membre du bureau après accord envers ce dernier .

Poste D 2 Frais de fonctionnement.

Ligne D 21 cérémonies - réceptions.

Total **4125,52** correspondant pour la majorité au paiement des repas de l'assemblée générale ainsi que les frais engendrés par les réunions du bureau.

Ligne D 231 fournitures de bureau = 25.99 €.

Ligne D 232 affranchissement = 54.86 €.

Ligne D 233 téléphone = néant.

Ligne D 234 photocopies = 502.08 € ..

Soit un total pour le poste de 4708,45 euros.

Poste D 3 comme précédemment non concerné.

Poste D 4 assurances.

Ligne D 41 multirisques = Néant

Ligne D 42 autres = assurance pour délégués 278.46 €.

Total pour le poste 278,46 euros,

Poste D5 Matériel.

Ligne D 51 Achat Néant

Ligne D 52 Entretien =.Néant

Poste D 6 social.

Ligne D 61 entraides = 40,70 - Centenaire.

Ligne D 62 présent fin d'année = 179.11 €. Là aussi les 3/4 des dépenses sont imputées l'année suivante.

Ligne D 63 décès retraités = Néant €.

Total pour le poste **219.81 €**

Poste D 7 dépenses diverses.

Ligne D 71 cotisations Paris = 2086.00 €.

Ligne D 72 relations publiques médailles et plaques : 139.50 €.

Ligne D 73 frais tenue de compte = 36.50 €

Ligne D 74 abonnement essor et S/O = 108.90 €

Ligne D 75 gerbe manifestations = 160.00 €

Ligne D 76 remb trop perçu- compte de passage = 150.00.€

Ligne D 77 cotisation UDAC - UFAC Etc = 99.40.€

Ligne D 78 transfert entre compte = Néant.€

Total poste D 7 **2780.31**

Le total des dépenses de l'année 2016 atteint donc la somme de **8107.77.**

Recettes =	8743.11.
Dépenses =	8107.77.
Solde négatif =	635.34.

L'avoir total de l'association s'élevait donc au 31 décembre 2017.

Caisse d'épargne =	3516.31.
CCP Bordeaux =	516.18.
Caisse =	84.85.
Soit un total de =	4117.34.

Si l'on observe les budgets 2016 et 2017 nous constatons une baisse significative des dépenses et les cotisations ayant augmenté, le budget global est en parfait équilibre pour le moment,

Trois petits rappels que je fais tous les ans avant de se quitter, les chèques ne doivent en aucun cas être établi à mon nom ou celui du traiteur et malheureusement c'est encore trop souvent le cas , le seul ordre valable est UNPRG Sur les bulletins d'inscription pour le repas de l'AG doit figurer obligatoirement le nom et **prénom** de la personne qui réserve et pour finir je ne prends aucune inscription par téléphone (chat échaudé etc...). Merci à toutes et à tous de m'avoir écouté en espérant ne pas vous avoir trop saoulé avec ces chiffres.

Très bonne journée à toutes et à tous.

Henri MARTINEZ, Président national, prenant la parole, félicite l' UD pour sa parfaite gestion et le dévouement de ses bénévoles au profit de ses adhérents et veuves dans la difficulté. Le recrutement des actifs est une priorité de l' avenir.



INFOS SOCIALES : Quelques infos concernant UNEO et la CNG sont données par Philippe SOURDOIS et l' Adjudant-Chef Pierre-Yves DUMEZ GGD 40 (CF en fin de bulletin) .



A 11 heures, l'assemblée générale statutaire étant terminée, le président accueille les présidents d'associations civiles et militaires ainsi que les UD limitrophes.

La parole est donnée à Monsieur Jean-Jacques DEHEZ, Maire de MONTSOUÉ, qui souhaite la bienvenue aux retraités de la Gendarmerie et présente sa commune.



INTERVENTION de Alain LABATUT, Président départemental :



Comme chaque année, j'ai énormément plaisir à vous rencontrer à l'occasion de cette assemblée générale 2018 des Personnels et retraités de la Gendarmerie du département des Landes.

Cette journée festive rassemblant veuves , retraités, personnels d'active, mais aussi autorités civiles et militaires et représentants d'associations départementales, est une occasion privilégiée de créer et resserrer des liens d'amitié et de convivialité en cette période où l'individualisme gagne toujours de plus en plus de terrain. Je vous remercie à toutes et à tous d'avoir répondu à notre invitation et je me réjouis que vous soyez venus nombreux pour nous témoigner votre attachement et nous apporter votre soutien.

J'adresserai des remerciements particuliers à toutes les autorités présentes à cette tribune qui ont un emploi du temps très chargé mais qui ont su nous consacrer quelques instants.

Monsieur le Président National de l'UNPRG, mon cher HENRI, merci pour ta présence aujourd'hui, malgré tes fonctions nationales qui te prennent beaucoup de temps et d'énergie.

Mon Colonel, votre présence à nos côtés prouve, si besoin est, le souci constant qui vous anime de tenir informé nos anciens des actions quotidiennes menées par la Gendarmerie.

L'union départementale des Landes de l' UNPRG compte 500 adhérents . Je précise que nous sommes tous bénévoles.

Le département des Landes est vaste mais les 41 délégués cantonaux et le conseil d'administration qui m'entourent nous permettent d'assumer la mission impartie vis à vis des adhérents et adhérentes de notre association.

Merci à tous sans oublier les porte drapeaux présents sur le terrain à chaque commémoration.

Je rappelle que l'UNPRG, forte de ses 30.000 membres, est leader des associations gendarmerie. Elle est reconnue par le gouvernement et les parlementaires sont souvent alertés sur de nombreux sujets.

La liaison intergénérationnelle est nécessaire afin d'éviter l'isolement, surtout pour les plus âgés d'entre nous. Le bénévolat n'est pas un vain mot. Il n'y a rien à gagner, surtout financièrement, bien au contraire. Conserver ces liens de fraternité et de solidarité n'a pas de prix, c'est ce que nous essayons de faire au quotidien.

L'UNPRG agit en toute indépendance pour la défense de ses adhérents mais aussi pour la défense des intérêts, la mémoire et l'honneur de tous les anciens combattants et victime de guerre. Elle s'engage seule ou avec d'autres Associations. Elle fait partie du pôle des retraités de la fonction publique ; structure de cinq associations civiles et militaires dont l'objet est la défense des droits et acquis des retraités.

Les retraités de la fonction publique, comme les autres contribuent à la vie économique du pays en consommant, en s'investissant dans le milieu associatif et caritatif. Actuellement les retraités sont montrés comme des nantis. Les réformes successives des retraites nous ont été défavorables. Notre pouvoir d'achat s'est dégradé au fil des années. Outre les différentes réformes nous avons eu droit à l'augmentation de 25% de la CSG.

Depuis le 31 Mars 2016, nous sommes liés par une convention à sept autres Associations de la Gendarmerie Nationale avec le même objectif : la défense des valeurs de la Gendarmerie et son statut militaire.

Nous sommes également liés à la Direction de la Gendarmerie Nationale, par une charte commune dans laquelle il est rappelé les droits et devoirs de chacun.

Fidèle à Jean COUSTEIX, fondateur de l'UNPRG et de l'ESSOR DE LA GENDARMERIE, nous avons un contrat de partenariat avec ce mensuel qui est notre organe d'expression .

La Modifications des statuts, adoptées lors du dernier congrès qui s'est tenu à EVIAN, a donné à nos jeunes camarades en activité la possibilité de rejoindre l'association. C'est ainsi que l'UNPRG est devenue **L'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie**.

Aussi je formulerai le souhait que notre nouvelle devise : « UNIR – SOUTENIR - AGIR » prenne tout son sens et qu'une solidarité forte unisse les membres de l'UNPRG dans un souci d'efficacité maximum .

Notre objectif principal reste le recrutement tant des actifs que des retraités. Cela pour maintenir un effectif conséquent et pouvoir être reconnu auprès des instances dirigeantes

En 2017, notre association a été marquée par quelques évènements majeurs.

L'Installation du siège national dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés à NOGENT sur MARNE. L'inauguration a eu lieu le 08 mars 2017 en présence du Général LIZUREY, Directeur Général de la Gendarmerie et de nombreuses autorités civiles et militaires.

Le directeur Général a remercié notre association pour son engagement au profit des militaires de la gendarmerie d'active, de réserve et des retraités.

Nous avons également mis en place de nouvelles cartes d'adhésions . Un nouveau site internet a également été créé je vous invite à aller le visiter.

Le Congrès national s' est déroulé du 22 au 24 Mai 2018 au Cap d'Agde.

Le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur a eu pour conséquence de juxtaposer deux systèmes de participation très différents : le système syndical de la police nationale et les instances de concertation de la gendarmerie nationale. Il s'est avéré indispensable de rénover les mécanismes de concertation.

L'UNPRG rappelle que les violences physiques et verbales contre les gendarmes ainsi que les atteintes aux biens de la gendarmerie s'inscrivent dans le temps, notamment avec une forte augmentation des agressions avec arme, qui rend aussi compte d'une banalisation de la radicalisation des actes de violence contre toutes les forces de l'ordre.

Nous ne saurions accepter les attaques répétées de l'image des forces de l'ordre sur les réseaux sociaux et l'insupportable augmentation des violences dont font régulièrement l'objet les gendarmes. Elle demande à l'Etat qu'elles soient sanctionnées sans relâche devant les tribunaux.

Depuis notre dernière assemblée Générale de nombreux événements graves ont marqué l'année écoulée. Des situations tragiques ont fait de nombreuses victimes au sein de l'armée. La gendarmerie a quant à elle payé un lourd tribut, 13 camarades ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions, le dernier en date étant le colonel Arnaud BELTRAME qui a fait preuve d'un sens élevé du devoir. Que leur mémoire soit respectée et honorée. Je m'incline devant la douleur de leur famille. Souhaitons qu'en 2018 notre grande maison soit épargnée par de tels événements.

Avant de conclure je voudrais remercier, encore fois, tous mes camarades du conseil d'administration pour leur disponibilité et leur engagement bénévole au profit de notre association ainsi que nos porte-drapeaux pour leur présence lors des manifestations patriotiques et à l'occasion des sépultures.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoint depuis la dernière assemblée.

Ma conclusion sera pour remercier encore toutes les personnes présentes à cette journée, en particulier monsieur Jean-Jacques DEHEZ Maire de MONTSOUÉ et sa municipalité pour l'excellent accueil qui nous a été réservé lors de la préparation et l'organisation de cette assemblée générale. Bonne journée à toutes et à tous.

Vive MONTSOUÉ Vive la Gendarmerie. Vive l' UNPRG

-=-=-=-=-=-

Prendront ensuite la parole :

- Le Colonel TRIOLLET Commandant le groupement de Gendarmerie départementale des Landes,



- M. André VIGOUROUX, Président départemental de l' U.N.R.P.





Marc BIBES, Président de l' UDAC

Le Lieutenant-Colonel PETAIN, DMD.

M. DE ANDREIS, Directeur départemental de l' ONAC.



A l'issue une remise de médailles et de récompenses est effectuée.

Médailles UNPRG :

- AUER Roger – SAINT PAUL LES DAX
- CENTIEU Adolphe – CAMPAGNE
- DUCASSOU Philippe - MONSEGUR



Médailles d' honneur

- Monsieur Jean-Jacques DEHEZ Maire de MONTSOUE.
- Colonel TRIOLLET Commandant GGD 40

=====

A 12 heures, l'assemblée Générale est déclarée close, les participants se rendent au monument aux morts.



Une gerbe est déposée par les autorités en présence de nombreux porte-drapeaux.

130 convives se sont retrouvés dans la salle municipale pour un succulent repas concocté par Alain CASTEX Traiteur.





ORGANIGRAMME 2018 DE L'UNPRG UNION DEPARTEMENTALE DES LANDES

<u>Président d'honneur</u>		Général	Georges	AYMARD
<u>Président honoraire</u>		Général	Alain	BUISSON
<u>Président honoraire</u>		René	SEBIE	
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
1/BUREAU				
<u>Président</u>		Alain	LABATUT	
<u>Président-adjoint</u>		Christian	LAFARGUE	
<u>Secrétaire</u>		Gérard	BOIDRON	
<u>Secrétaire-adjoint</u>		François	DE MARIA	
<u>Trésorier</u>		Jacques	MENGELLE	
<u>Trésorier-adjoint</u>		Jean-Pierre	MOURA	
<u>Vice-président référent délégué</u>		Laurent	BROUX	
<u>Vice-présidents</u>		Daniel	BONNET	
		Marc	LARRIEU	
		Philippe	SOURDOIS	
		Lucien	SANSON	
2/MEMBRES				
		Patricia	BOUILLAGUET	
		Michel	BOUILLET	
		Gérard	CAZAUBIEILH	
		Jacques	PERLADE	
		Patrick	RATEAU	
		Agapito	SOTOMAYOR	
		Jean-Pierre	VALENTI	
<u>Membres coptés</u>				
<u>Vérificateur aux comptes</u>		Michel	ROBIN	
Porte drapeau départemental et secteur Mont-de-				

Marsan			
Titulaire		Philippe	BRUNEL
Suppléants			
Porte drapeau autres secteurs			
AIRE SUR L'ADOUR		Dominique	CORDIER
PARENTIS		Daniel	BONNET
DAX		Dominique	BATBY
Délégués de secteur auprès compagnie de Mont-de-Marsan			
Pour Mont-de-Marsan		Laurent	BROUX
Pour Aire-sur l'Adour		Eric	DECLERCK
Pour Hagetmau-Saint-Sever		Marc	LARRIEU
Délégué de secteur auprès compagnie de Dax			
		Michel	CARPY
Délégué de secteur auprès compagnie de Parentis			
		Daniel	BONNET
		Rémy	BARDOT
Vice-président U.D.A.C des Landes			
		René	SEBIE
Membres délégués au C.A de l'U.D.A.C			
		Michel	BOUILLET
		Jean-Pierre	MOURA
Délégués cantonaux			
Mont-de-Marsan	1	Gérard	BOIDRON
Mont-de-Marsan	1 Bis	Gérard	BOIDRON
Mont-de-Marsan St Pierre du M.	2	Patricia	BOUILLAGUET
Mont-de-Marsan	3	Agapito	SOTOMAYOR
Mont-de-Marsan	4	Philippe	BRUNEL
Mont-de-Marsan	5	Philippe	SOURDOIS
Mont-de-Marsan	6	Alain	GENILLIER
Mont de Marsan	7	/	/
Mont-de-Marsan	8	François	DE MARIA
Mont-de-Marsan	9	Gérard	CAZUBIEILH
Campagne St Perdon	10	René	CASAMENTO
Mont-de-Marsan 11		Robert	BARREAU
Brocas les Forges	12	J. Philippe	HUMAYOU
Gabarret	13	Christian	NORMAND
Grenade sur l'Adour	14	Bernard	LANDON
Roquefort	15	Henri	DUPEYRON
Pissos Sore	16	J. Philippe	HUMAYOU
Villeneuve de Marsan	17	Jacky	PERLADE
Saint-Sever	18	Jean-Pierre	VALENTI
Aire sur l'Adour	19	Eric	DECLERCQ
Saint-Justin	20	/	/
Geaune	21	Octave	VABRE
Samadet-Bats	22	Alain	LABATUT

Tursan				
Hagetmau	23	Marc Patrick	LARRIEU RATEAU	
Tartas	24	Bernard	PROSPER	
Dax + agglomération	25 26 28	Michel Dominique	CARPY BATBY	
Gourbera + Herm + Buglose	27	Yves	CADILLON	
Capbreton + Tarnos	29	Lucien	SANSON	
Lit et Mixe – Castets	30	/	/	
Peyrehorade	31	/	/	
Saint-Geours de Maremne Saint- Vincent de Tyrosse	32	/	/	
Soustons – Vieux Boucau	33	/	/	
Parentis en Born	34	Rémy	BARDOT	
Biscarrosse	35	Daniel Michel	BONNET TROQUIER	
Sanguinet	36	André	PAGET	
Morcenx – Rion des Landes	37	Michel	BOUILLET	
Mimizan	38	/	/	
Geloux	39	/	/	
Pouillon + Montfort Chalosse	40	Harry	NIESEL	
Mugron	41	Daniel	DUBOIS	

CONGRES NATIONAL CAP D' AGDE



Le congrès national de l' UNPRG s' est déroulé au CAP D' AGDE du 22 au 24 Mai 2018.

Tous les présidents des UD de métropole et d' outre mer étaient

présents à ces journées de bilan et de travail. La motion ci-dessous a pu être élaborée et envoyée aux parlementaires.

Lors de la clôture, nous avons accueilli le Major Général Christian RODRIGUEZ accompagné du Général commandant la région.



Les 5 Présidents d' Aquitaine.

Motion du 39 ème congrès de l'UNPRG

Lors de son **39 ème congrès national** qui s'est tenu du 22 au 24 mai 2018 au centre Azuréva du Cap d'Agde, les membres de la plus importante association de gendarmes (30000 membres) ont adopté une motion.

Voici les principaux points de cette motion :

- L'UNPRG condamne les violences dont font régulièrement l'objet les gendarmes
- L'UNPRG sera vigilante au maintien de la juste retraite du militaire en général et du gendarme en particulier
- L'UNPRG déplore une nouvelle fois, dans le budget 2018, la disparité de traitement du gouvernement en matière d'effectifs entre la police et la Gendarmerie
- L'UNPRG demande l'amélioration des conditions de vie et de travail des gendarmes promises par les gouvernements successifs.
- L'UNPRG regrette le mépris affiché du ministre de l'Intérieur à l'encontre des associations de la gendarmerie en ne répondant pas à la demande d'audience de ces associations.
 - L'UNPRG constate que la revalorisation des retraites de 0.8 % au 1er octobre 2017 n'a pas compensé l'augmentation du coût de la vie.
- L'UNPRG dénonce la forte injustice que constitue l'augmentation de la CSG d'1,7 point
- Le report du tiers payant généralisé, par la ministre de la santé Agnès Buzyn est aussi ressenti comme une atteinte au droit à la santé par les plus faibles

RUBRIQUE DU SOCIAL



VOS DÉLÉGUÉS ACTIFS GENDARMERIE EN RÉGION AQUITAINE

Délégué UNEO collège A Gendarmerie



Civilité: Mme
Nom: LEBLED
Prénom: Yvnick
Grade: Adjudant

Coordonnées

Adresse personnelle: Lieu-dit Mirhoque
24110 SAINT LÉON SUR LISLE
France

Téléphone mobile personnel: 06 09 34 45 15

Email personnel: yvnick.lebled@orange.fr

Adresse professionnelle: C.N.E.F.C. Etat Major / BRH Caserne Général Dupuy
24110 SAINT ASTIER
France

Téléphone professionnel: 05 53 02 20 14

Téléphone mobile professionnel: 06 42 80 79 36

Email professionnel: yvnick.lebled@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Délégué UNEO collège A Gendarmerie



Civilité: M
Nom: DUMEZ
Prénom: PIERRE YVES
Grade: Adjudant-Chef

Coordonnées

Téléphone mobile personnel: 33 0619179238

Email personnel: p.dumez@st.fr

Adresse professionnelle: Brigade de Gendarmerie 114 rue des Quinconces
40190 VILLENEUVE DE MARSAN

Téléphone professionnel: 05 59 45 99 00

Téléphone mobile professionnel: 06 19 17 92 38

Email professionnel: pierre.yves.dumez@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Délégué UNEO collège A Gendarmerie



Civilité: M
Nom: DUGUÉ
Prénom: Sébastien

Coordonnées

Adresse personnelle: 1 rue Albert Clauzet
40000 MONT DE MARSAN
France

Téléphone mobile personnel: 06 80 05 66 56

Email professionnel: s.dugue@groupe-uneo.fr

Délégué UNEO collège A Gendarmerie



Civilité: M
Nom: GUERY
Prénom: Laurent
Grade: Maréchal des logis-Chef

Coordonnées

Adresse personnelle: 7 ROUTE DE MAUBIN
47200 BEAUPRIV

Téléphone mobile personnel: 06 44 83 08 22

Email personnel: guerylaurent@laposte.net

Adresse professionnelle: BMO de Marmande caserne Tempoux 30 avenue
Jean Jaures

47200 MARMANDE
France

Mais aussi un réseau de conseillers mutualistes présents en région (coordonnées auprès de vos délégués)
Une agence à BORDEAUX : 44 avenue Georges V BORDEAUX - Des permanences en région

CONTACTS



au 0970 809 709 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Des conseillers sont à votre écoute pour vos remboursements, vos changements de coordonnées, vos changements de situation et vos droits à prestations.



Depuis un téléphone portable

au 0631 1231 12 (coût d'un sms selon opérateur)

Nous pouvez poser toutes vos questions par SMS, en n'oubliant pas d'indiquer votre numéro d'adhésion dans votre message.



www.groupe-uneo.fr

Services disponibles 24h/24
Depuis votre espace adhérent, vous pouvez consulter le détail de vos remboursements, même à jour vos données personnelles, communiquer avec nos services par courrier électronique.



Suivez-nous sur Facebook et Twitter

www.facebook.com/Groupe.Uneo



https://twitter.com/mutuelle_uneo



Unéo, 48 rue Barbès
92544 Montrouge cedex

Vous pouvez nous contacter par votre numéro d'adhésion et d'indiquer le service concerné (changement de situation, cotisation, remboursement).
N'oubliez pas nos horaires d'ouverture.

Pierre-Yves DUMEZ
Délégué actif Aquitaine



LA LETTRE D'INFORMATION DE VOS ÉLUS ACTIFS AQUITAINE 2018

Tout d'abord, au regard de la confusion qui règne toujours dans les esprits, il nous semble important de situer les différentes entités de la mutualité œuvrant au sein de la Défense et de la Gendarmerie Nationale en particulier.

Unéo : En 2008, naissait la mutuelle militaire Unéo. Pour anticiper le poids des contraintes réglementaires et la pression de la concurrence, la Mutuelle de la Gendarmerie (CNG-MG), la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) et la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA) ont décidé de mettre leur force et leur savoir-faire respectifs en commun. Il s'agit d'une mutuelle couverture santé régie par le livre II du code de la mutualité. Les 4 types de couverture allaient former :





- Utilité
 - Naturelle
 - Essentielle
 - Optimale
- couvertures référencées par le Mindef
- couverture aidée par le Mindef

CNG : mutuelle historique gérant jusqu'à 2008 la santé et l'accompagnement social du gendarme et de sa famille, à ce jour, elle existe toujours, mais elle se cantonne aux fonctions de mutuelle d'action sociale régie par le livre III du code de la mutualité.

Quelques chiffres :

1ère mutuelle de la Défense, 2ème mutuelle de la fonction publique, Unéo gère la complémentaire santé de 1,2 million de personnes, les militaires des quatre armées, en activité de service, en reconversion, réservistes ou retraités, et leurs familles.

Les principaux avantages et services d'Unéo en résumé :

	Garantie inaptitude à servir (IAS) Parce qu'en cas de coup dur, il faut pouvoir assurer vos arrières, vous bénéficiez en tant que militaire en activité d'une garantie « maintien de solde ». En contrepartie d'une cotisation avantageuse, vous déterminez vous-même parmi trois options proposées, le niveau de couverture que vous souhaitez (option 1 incluse par défaut). Rassurant ! Dès que votre solde est réduite suite à votre placement en « non activité » pour maladie, vous bénéficiez du complément de salaire, option 1 : 75 % ; option 2 : 80 % ; option 3 : 90 % de la solde indiciaire brute annuelle, pour une cotisation en Option 1 : 0,06 %, Option 2 : 0,07 %, Option 3 : 0,09 % de la solde indiciaire brute
	Arméo, vos garantie dépendance et décès Depuis le 1 ^{er} janvier 2013, Unéo a mis en place la protection Arméo obligatoire composée de deux garantie : - une garantie en cas décès / obsèques sans condition ; - une garantie Maintien d'autonomie / Dépendance sous réserve de remplir certaines conditions. En complément de ces deux garanties, vous bénéficiez d'une gamme de garanties complémentaires d'assistance et de prestations de services à la personne. Vous pouvez également, en complément, souscrire un renfort pour bénéficier d'une couverture encore plus importante.
	Conventionnement dentaire Unéo vous donne accès au réseau national des 460 centres dentaires mutualistes. Les centres dentaires mutualistes se sont engagés dans une démarche qualité et pratiquent le tiers-payant pour un reste à charge minimisé. Dans toute la France, ils vous proposent une offre diversifiée : soins dentaires, pose de prothèses, soins d'orthodontie, de parodontologie ou d'implantologie, etc. Vous pouvez ainsi bénéficier de traitements complets et préserver votre santé. Voici quelques bonnes raisons de vous y rendre : - 460 centres dentaires : un réseau de 1 700 chirurgiens-dentistes et 45 laboratoires de prothèses dentaires couvre toute la France métropolitaine et les DOM. - Des tarifs encadrés : sept actes courants, dont la couronne céramo-métallique et l'orthodontie, sont à tarifs plafonnés. - Des soins de qualité : les centres dentaires s'inscrivent dans une démarche qualité répondant aux exigences de la Haute Autorité de Santé. De plus, les couronnes dentaires sont garanties 2 ans. - Sans avance de frais : tous les professionnels pratiquent le tiers-payant automatisé. - Près de chez vous : un outil de géolocalisation vous permet de trouver facilement le centre dentaire mutualiste le plus proche de chez vous.
	Centre POINT VISION Unéo partenaire Point Vision : en vous adressant à Point Vision, vous êtes assurés de réaliser un bilan ophtalmologique de la vue complet, au tarif conventionnel, par des spécialistes conventionnés, et avec une prise de rendez-vous en ligne garantissant une disponibilité sous 15 jours. Point Vision compte aujourd'hui 8 centres à Paris, Lyon, Bordeaux et La Défense, Créteil, Aubagne, Poitiers et Marseille.